

rapide, semble avoir perdu en partie son aptitude à s'adapter aux situations, aptitude qu'il avait à l'époque où la vie était plus simple. Le fait que nous dépendons de plus en plus des communications, des moyens de transport, de l'électricité et des machines nous donne une rigidité et la peur, consciente ou inconsciente, de ne pouvoir assumer individuellement des responsabilités personnelles. Cette usure de la confiance de l'homme en soi me semble l'un des grands dangers de l'ère scientifique, car un pays n'est en fait que l'ensemble de ses citoyens; il n'est fort qu'en fonction de la force de chacun de ses citoyens. L'honorable représentante de Vancouver-Kingsway a parlé longuement cet après-midi de ce fait et même si je ne suis pas toujours d'accord avec elle quant aux solutions, je partage son inquiétude, non seulement pour les personnes en cause, mais pour l'avenir du Canada tout entier, à une époque où, comme elle l'a dit, tant d'êtres improductifs sont à la charge de l'État. A cause du succès sans précédent d'un de nos hommes politiques qui a su se maintenir au pouvoir pendant 22 ans en donnant aux gens ce qu'ils semblaient rechercher, nos gouvernements offrent de moins en moins de stabilité, d'orientation et direction, mais se laissent nonchalamment aller au fil de l'eau, et pis encore, usurpent les responsabilités qui reviennent aux particuliers.

Il fallait probablement s'attendre au ton vertueux et prude du discours du trône, mais je ne pensais pas y trouver l'influence persistante de l'ancien ministre des Finances. L'un des hommes les plus charmants et les plus affables qui aient jamais siégé à la Chambre, il a manifesté, dans son premier budget, une propension marquée vers des mesures dénuées de sens pratique, comme de vouloir renforcer notre économie en persuadant les sociétés étrangères de placer le quart du capital social de leurs filiales canadiennes sur le marché canadien. D'après cette théorie, en achetant un quart de chaque filiale étrangère, les Canadiens obtiendraient une plus grande maîtrise de leur économie. Cette énorme quantité de capitaux aurait simplement été de remplir les coffres des sociétés étrangères. Le contrôle de notre économie n'en aurait guère été modifié et nos réserves nationales en or et en devises étrangères auraient été complètement épuisées. Heureusement une idée aussi irréalisable a été écartée, mais d'après le discours du trône, il en existe encore une autre. Voici ce que dit le discours du trône:

Vous serez priés d'approuver une mesure législative créant une Société de développement du Canada.

Phrase lapidaire, qui se dit d'un trait; mais elle suscite plus d'effroi que d'espoir chez ceux [M<sup>me</sup> Wadds.]

qui y ont réfléchi. Il est peut-être mal vu de parler de favoritisme politique et de roublardise, pratiqués jadis pas un gouvernement qui a réussi, malgré cela, à vaincre aux élections. Pourtant, ce serait illusoire que de s'attendre de la part d'un pareil gouvernement à de nobles initiatives et à une noble conduite. Que personne n'aille se laisser persuader, par des pots-de-vin, des promesses ou des paroles mielleuses, que la Société de développement du Canada ne sera pas soumise à l'influence politique, alors que le gouvernement en sera le principal actionnaire. Notre naïveté dépasserait les bornes si nous pensions que le gouvernement nommera tous les membres du conseil d'administration au début seulement. J'espère que les Canadiens songeront aux énormes difficultés que représente l'organisation des actionnaires en vue d'élire les membres du conseil d'administration par la suite, et aux risques de voir les premiers titulaires désignés par le gouvernement s'éterniser dans leurs fonctions.

J'ose croire aussi que les Canadiens se demanderont pourquoi ils placeraient de l'argent dans une société administrée par le gouvernement, et qui vise notamment à fonder de nouvelles entreprises considérées comme trop hasardeuses pour des financiers d'expérience. Elle vise également à empêcher la vente de compagnies canadiennes aux acquéreurs étrangers. J'espère que les Canadiens aux yeux de qui on fera miroiter une telle perspective se rendront compte qu'une société gouvernementale de ce genre devra payer le prix fort. Et le prix augmentera encore lorsqu'il s'agira d'assurer l'intégration. Les occasions de concurrencer les autres acheteurs désireux d'intégrer leur production ne manqueront pas. Par exemple, une société étrangère d'alimentation pourrait très bien offrir le prix fort pour une fabrique canadienne de confitures qu'elle projeterait d'intégrer à sa propre entreprise alimentaire. La Société de développement du Canada devrait dépasser cette offre, et il ne semblerait pas y avoir d'adaptation probable entre la fabrique de confitures et la *Polymer Corporation*. Même si la fabrique de confitures est solide et réalise des profits, la Société de développement du Canada toucherait, sur le placement initial, des rendements relativement minimes, le prix d'achat ayant été soufflé initialement. Qui risque de perdre? Le contribuable canadien dont les fonds sont consacrés à l'achat initial. Les fonds canadiens sont rares, et nous ne voulons pas qu'ils diminuent encore par suite du plus faible rendement possible sur les capitaux investis.

● (5.40 p.m.)

La *Polymer Corporation* sert ici d'exemple, mais ne serait-il pas également juste, à l'égard